



Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Saint-Brieuc

**COMMUNE DE PLOUFRAGAN**  
**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2025**

Convocation du 6 novembre 2025

Liste des délibérations affichée et publiée  
sur internet le 14 novembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le douze novembre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

**PRESENTS** : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETION, Xavier BIZOT, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, David ROUALEN, Marie-Hélène PASCO, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET, Pierre MONFLIER et Martial COLLET

**ABSENTS** : Maryse LAURENT (donne pouvoir à Pascale GALLERNE)  
Viviane BOULIN (donne pouvoir à Mari COURTAS)  
Maxime LE CRONC (donne pouvoir à Christine ORAIN-GROVALET)  
Yann LE GUEDARD (excusé)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Christine ORAIN-GROVALET

**Membres en exercice : 33**

**Présents : 29**

**Votants : 32**

## **SPORTS**

### **N°2025-1042 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TOURNOI TENNIS FAUTEUIL 2026**

Le Tennis Club Ploufraganais organise depuis 4 ans un tournoi national de tennis fauteuil au complexe sportif des Grands Chemins qui se tiendra cette année du 22 au 25 janvier 2026, déclare M. BIZOT.

Ce tournoi nécessite la location de matériel afin de pouvoir accueillir les joueurs et spectateurs dans de bonnes conditions (chapiteau, chauffage...).

La commission sport qui s'est réunie le 8 octobre propose d'octroyer une subvention de 500 € au Tennis Club de Ploufragan pour l'organisation de ce tournoi et montrer ainsi son soutien au handisport sur la commune.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

mis sur internet le 21 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le

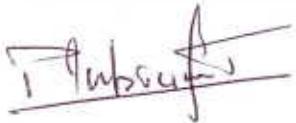
ID : 022-212202154-20251112-DB202512NO1042-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **ATTRIBUE** la subvention d'un montant de 500 € à l'association Tennis Club Ploufragan.

A Ploufragan, le 19 novembre 2025

POUR LE MAIRE ABSENT  
L'ADJOINT  
Pascal DUBRUNFAUT



LA SECRETAIRE DE SEANCE  
Christine ORAIN-GROVALET

